

**DESCRIPTIF PRODUIT**

500 g/l (51,97 % m/m) Acide pélargonique (acide nonanoïque)
(N° CAS 112-05-0).

Support	Liquide concentré
Utilisation	anti-verdissement
Cible	Dépôts verts
Usages	Grand public
Zones d'utilisation	Surfaces dures et matériaux de construction
Référence(s)	HB-PEL-01030

UTILISATION

L'Anti-Verdissement Concentré CLAC élimine les dépôts verts sur surfaces dures et matériaux de construction. Il agit par contact entraînant le dessèchement des algues ciblées. Rapide et efficace, les résultats peuvent être observés seulement 3 heures après l'application.

METHODE D'APPLICATION /DOSE

Dose d'emploi: 18 ml / litre d'eau / 10 m²

Appliquer par temps clair et sec. L'anti verdissement ne doit pas être appliqué par temps pluvieux ou sur des surfaces gelées. Le produit ne doit pas être appliqué si un épisode de pluie est prévu le jour du traitement. Jusqu'à 2 applications par an.

- Verser la quantité nécessaire de produit dans le pulvérisateur préalablement rempli avec le quart de la quantité d'eau nécessaire. Minimiser les éclaboussures en déversant lentement le produit de la bouteille vers le pulvérisateur.
- Compléter avec le volume d'eau nécessaire préconisé et mélanger. La solution diluée doit être utilisée immédiatement. Agiter avant application. Agiter régulièrement avant et pendant l'application. Lors de l'application, protéger le sol et les plantes adjacents à la zone traitées afin d'éviter les émissions vers le sol et toute altération des fleurs et feuillages.

- Pulvériser en veillant à respecter la dose de produit par mètre carré. La préparation doit être appliquée de façon à couvrir entièrement et uniformément les surfaces à traiter. Les parties n'ayant pas reçu d'anti verdissement resteront intactes.

- Laissez le produit agir pendant au moins plusieurs jours. Ne pas nettoyer les surfaces juste après le traitement. Après chaque traitement, nettoyer le matériel de pulvérisation.

- Si des dépôts secs de végétaux persistent après application, les éliminer avec une brosse ou un jet d'arrosage à haute pression.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

L'anti verdissement CLAC s'utilise sur la plupart des matériaux de construction, trottoirs, pavés, dallage, acier, zinc, aluminium, tuiles, bitume, bois extérieurs, parois de serre, etc. Pour le zinc, l'aluminium ou l'acier, si une fine couche blanche persiste 14 jours après traitement, rincer à l'eau claire. Ne pas appliquer sur des surfaces en résine de synthèse, calcaire, ni sur les toits de chaume. Pour tout autre support que ceux indiqués ci-dessus, réaliser un test sur un coin non visible avant d'étendre l'application à la surface entière.